

LESTERPS

Au fil du temps



2009 - 2010

Bulletin Municipal N° 14



LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de LESTERPS,

C'est avec une année de retard que ce 14^{ème} Bulletin Municipal vient de paraître, et ce pour des raisons administratives et techniques indépendantes de notre volonté. Le Conseil Municipal et moi-même vous adressons toutes nos excuses.

Au début de cette année 2011, je tiens au nom du Conseil Municipal à présenter à chacune et à chacun d'entre vous nos vœux les plus sincères et à assurer de toute notre sympathie celles et ceux qui sont dans le désarroi.

En feuilletant les pages de ce Bulletin Municipal retraçant la vie communale en 2009 et 2010, vous trouverez sans nul doute une image ou un texte qui vous rappelleront un de ces moments de notre collaboration.

Les travaux de restauration de l'église commencés en septembre 2008 se poursuivent en 2010 ; ont été réalisés la tranche ferme, les tranches conditionnelles 1 et 2 et maintenant la tranche 3. Fin des travaux en 2012.

Autre réalisation importante : l'aménagement du bourg tranche 3. Toutefois vous pouvez prendre connaissance plus en détails des réalisations et projets dans ce bulletin.

Au-delà de ces aménagements et de ces équipements, bien évidemment, les élus et le personnel municipal resteront cette année encore à votre disposition pour vous accueillir et vous écouter, la taille de la commune nous permet cette proximité et cette solidarité.

Une nouvelle fois, j'adresse à tous beaucoup de réussite dans vos entreprises personnelles pour 2011.

Jacques THIBAUT

SOMMAIRE

Page 2	Mot du Maire
Page 3	Etat-civil 2009 et 2010
Page 4	Budgets Primitifs 2009 et 2010
Page 5	Le Personnel communal et la vie à l'école
Page 7	Sœur St Cybard « Juste parmi les nations »
Page 8	Réalisations 2009
Page 9	Réalisations 2010
Page 10	Projets 2011
Page 11	Maison du patrimoine Le Moulin de Douzy
Page 12	Projets extérieurs
Page 13	Services extérieurs
Page 14	La vie des associations
Page 17	lesterroises
Page 18 :	Utile et pratique
Page 19 :	La page des annonceurs
Page 20 :	La Dénomination des rues

Dépôt légal n° 04-16-774

Textes, photos et mise en page : Mairie de LESTERPS - Tel : 05 45 71 02 92 - Fax : 05 45 71 04 08 - E-mail : mairie.lesterps@wanadoo.fr
Imprimerie : EDIGRAPHIC - 16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS

ETAT-CIVIL 2009 et 2010

D E C E S	<i>Année</i>	<i>Date</i>	<i>Personne</i>	<i>Age</i>
	2009	10 août	RAKONIEWSKI épouse ANDRYS Marguerite	72
		23 août	JEAN Yves Abel René	79
		11 septembre	TORRES Louis	12
		02 octobre	DUCHIRON André	86
	2010	19 janvier	MORICHON veuve NICOLAS Suzanne Henriette	88
		02 mars	TOURNIER veuve SENEGAS Marie Thérèse	101
		20 mars	NICOLAS Henri Paul	90
		11 mai	TISSEUIL Jean Louis	87
18 novembre		MASSIEU Francis Gérard	71	

I N H U M A T I O N S	<i>Année</i>	<i>Date</i>	<i>Personne</i>	<i>Age</i>
	2009	15 août	VILLESSANGE veuve MARCHADIER Marguerite	97
		08 novembre	DEVAUTOUR Josette	83
		18 novembre	DUFOUR Gabriel	91
	2010	12 février	FORT veuve COIFFARD Marie Thérèse	89
		02 mars	VILLESSANGE Catherine	89
		15 mai	LEVEQUE Henri	87
		18 mai	MASSALOUX veuve DESBORDES Maria	92
		20 juin	AUDOIN René	80
		04 septembre	FAURE Raymond	90
		10 septembre	VILLEGGER veuve CREMOUX Félicie Marie Marguerite	100
14 décembre		GUINET veuve SAVY Simone Marie	86	

N A I S S A N C E S	<i>Année</i>	<i>Date</i>	<i>Personne</i>
	2009	23 janvier	LAHCEN Nolan Louis Joseph
		10 septembre	WINTERSHEIM Johan Louis
	2010	5 octobre	LAHCEN Noah
20 novembre		BEKAERT MASSCHELEYN Mayra Liesbeth	

MARIAGES	<i>Date</i>	<i>Epoux</i>	<i>Epouse</i>
	22 août 2009	VITEL Sébastien Jean Claude	GODINEAU Charlotte
	17 juillet 2010	THIBAUT Stéphane	LAGUILLAUME Sylvie

BUDGET PREVISIONNEL 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	144 650	Produits des services et des ventes	6 686
Charges de personnel et frais assimilés	137 350	Impôts et taxes	165 638
- Achats non stockés	46 900	Dotations de l'Etat - Subventions	189 889
- Services extérieurs	55 250	Autres produits de gestion courante	7 300
- Autres services extérieurs	38 300	Atténuation de charges	6 300
- Impôts et taxes	4 200	Produits exceptionnels	5 475
- Personnes extérieures au service	5 000	TOTAL	381 288
- Rémunération du personnel	78 600		
- Charges sociales	51 150		
- Impôts et taxes sur rémunérations	2 600		
Autres charges de gestion courante	52 650		
- Indemnités maire et adjoints	27 000		
- Contribution organismes regroupement	18 000		
- Cotisations de retraite	950		
- Subventions aux associations	6 000		
- Pertes sur créances irrécouvrables	700		
Charges financières	3 064		
Dépenses imprévues	1 000		
Virement à la section d'investissement	42 574		
TOTAL	381 288		

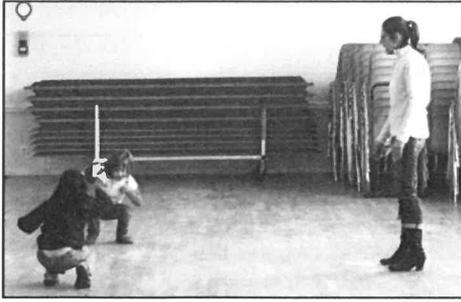
BUDGET PREVISIONNEL 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	147 866	Produits des services et des ventes	6 550
- Achats non stockés	50 766	Produits exceptionnels	300
- Services extérieurs	59 900	Impôts et taxes	176 952
- Autres services extérieurs	32 700	Dotations de l'Etat - Subventions	274 167
- Impôts et taxes	4 500	Autres produits de gestion courante	6 900
- Personnes extérieures au service	11 000	Atténuation de charges	8 000
- Rémunération du personnel	97 000	TOTAL	472 869
- Charges sociales	41 100		
- Impôts et taxes sur rémunérations	2 100		
Autres charges de gestion courante	62 400		
- Indemnités maire et adjoints	28 000		
- Contribution organismes regroupement	20 000		
- Subvention Budget Assainissement	7 300		
- Subventions aux associations	6 500		
- Pertes sur créances irrécouvrables	600		
Charges financières	2 700		
Dépenses imprévues	25 000		
Virement à la section d'investissement	78 051		
TOTAL	472 869		

SECTION D'INVESTISSEMENT		Dépenses	Recettes
Remboursement d'emprunts	11 779	Excédent de fonctionnement capitalisé	595 922
Matériel informatique	3 955	Subventions	598 252
Aménagement du bourg	21 000	Produit des services et des ventes	3 000
Travaux de voirie	34 000	Emprunts	211 000
Travaux à l'Eglise	398 611	Dotations	31 000
Aménagement logement communal	35 000	Virement de la section de fonctionnement	42 574
Subventions d'équipement	11 000	Reste à réaliser	
Voies nouvelles et réseaux	6 000	TOTAL	1 481 748
Equipement salle des fêtes	12 500		
Acquisition bâtiment pour cabinet médical potentiel	-10 000		
Cimetière	40 000		
Travaux bâtiments communaux	20 000		
Matériel et outillage de voirie	15 440		
Terrain Gens du Voyage	25 000		
Déficit reporté	84 930		
Restes à réaliser	772 533		
TOTAL	1 481 748		

SECTION D'INVESTISSEMENT		Dépenses	Recettes
Remboursement d'emprunts	12 479	Excédent de fonctionnement capitalisé	109 714
Matériel informatique	4 315	Subventions	69 000
Aménagement du bourg	30 000	Produit des services et des ventes	3 000
Travaux de voirie	20 000	Emprunts	230 000
Travaux à l'Eglise	37 498	Dotations	79 000
Logement communal	38 000	Virement de la section de fonctionnement	78 051
Subventions d'équipement	4 000	Opération d'ordre de transferts	5 651
Voies nouvelles et réseaux	6 000	Reste à réaliser	366 771
Equipement salle des fêtes	1 000	TOTAL	941 186
Acquisition bâtiment pour cabinet médical potentiel	20 000		
Petit patrimoine	5 000		
Stade Municipal	3 000		
Dénomination et numérotation des rues	13 000		
Matériel Service Technique	17 000		
Terrain Gens du Voyage	5 000		
Déficit reporté	117 206		
Restes à réaliser	607 688		
TOTAL	941 186		

LE PERSONNEL COMMUNAL



Christine GOEMANS a été embauchée le 1^{er} septembre 2010 pour 1 an afin d'assurer les garderies du matin et du soir et la surveillance de la cantine. Son contrat de 20 heures par semaine vient d'être renouvelé en février 2011 pour 6 mois supplémentaires. La commune perçoit une aide équivalente à 60% de son salaire. Un bon contact avec les enfants et l'équipe éducative s'est très rapidement établi.

Gilles BELLAYER a été recruté le 1^{er} juillet 2009 pour une durée de 2 ans. Son contrat de 26 heures par semaine est subventionné à hauteur de 75% la première année et 50% la deuxième. Son profil a été sélectionné en conformité avec les critères exigés pour pouvoir prétendre aux contrats d'avenir et également avec les capacités personnelles que demandait la commune.



Florence BERNARD a tout d'abord été embauchée en contrat occasionnel en 2009 afin d'assurer l'ouverture de la Maison du patrimoine. Puis le bureau de poste étant transformé en agence postale communale, Florence a été recrutée en tant que stagiaire le 04 janvier 2010 et vient d'être titularisée dans son poste.



Ses missions consistent en la gestion de l'agence postale communale toute l'année, en la tenue de la maison du patrimoine durant la saison touristique et en quelques tâches administratives à la mairie durant 5 heures par semaine (mardi et jeudi après-midi) en dehors de la saison estivale.

LA VIE A L'ECOLE : LE JUKSKEI..

Nous allons vous expliquer un sport que nous avons découvert à l'école de Lesterps, grâce aux cantonniers qui nous ont préparé tout le matériel :

Dominique, Denis et Gilles nous ont découpé deux bâtons par élève, à peu près grands jusqu'au genou, et gros comme une main. Les bâtons de la même équipe sont coloriés de la couleur de l'équipe. On appelle ces bâtons des *Skeis*. Ils nous ont aussi préparé un piquet par équipe, en haut du piquet on accroche un foulard de la couleur de l'équipe.

But du jeu :

Il faut marquer plus de points que l'autre équipe.

Déroulement :

On se place loin des piquets, à peu près un grand pas par année, par exemple, quand on a six ans, on se met à 6 grands pas.

On lance les bois vers les piquets chacun son tour : si on veut marquer des points on les lance vers le piquet de son équipe, et si on veut empêcher les autres de marquer on lance notre bâton vers le piquet de l'autre équipe.

Pour compter les points :

On gagne un point pour chaque bâton de notre équipe qui est plus près de notre piquet que le plus près des bâtons de l'autre équipe. Quand le piquet d'une équipe est renversé, l'équipe gagne 3 points.

Remarques :

On se place en rang derrière celui qui lance, mais pas trop près pour ne pas prendre un coup de bâton. Il ne faut pas s'asseoir ni s'accroupir pour ne pas prendre de coup de bâton dans la tête. Quand ce n'est pas à nous de lancer, on pose nos bouts de bois par terre, pour ne pas blesser nos camarades.



DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2010 :

Depuis une dizaine d'années nous vous tenons informés de la belle aventure humaine que furent les rendez-vous entre Josie Lévy-Martin (enfant cachée à Lesterps de décembre 1943 à août 1944) et notre commune, avec toujours en filigrane la présence d'Elisabeth Lacalle, plus connue ici sous le nom de Sœur Saint Cybard.

Lors du dernier article sur ce sujet nous parlions de l'édition du livre de Josie « Ne dis jamais ton nom », et nous n'avions pas encore de réponse concernant le dossier déposé auprès de Yad Vashem (cela en cours d'année 2007) afin que Sœur Saint Cybard soit reconnue comme « Juste parmi les Nations ».

Quelle joie quand la réponse arriva fin novembre 2009 ! Ce furent Irène Artiglond, Odette Longeville et Jacques Chastenot, trois lesterrois, qui en furent avisés les premiers en tant que témoins retenus pour ce dossier. La date de la cérémonie fut fixée par le comité Yad Vashem le dimanche 7 novembre 2010 à 10H à la salle des fêtes de Lesterps.

Pour faciliter l'organisation un petit comité tripartite s'est formé, composé de Natan Holchaker (délégué Yad Vashem pour l'Aquitaine), François Julien-Labruyère (éditeur du Croît-Vif) et Daniel Soupizet (initiateur du projet). Ils travaillèrent pour assurer la coordination entre la mairie de Lesterps, le comité Yad Vashem et l'ambassade d'Israël en France.



« Quiconque sauve une vie
sauve l'Univers tout entier »

Le 7 novembre 2010 : un moment fort en émotion...

La cérémonie de ce 7 novembre demanda un travail d'organisation très précis; il fallait à la municipalité : accueillir les nombreux invités, organiser les interventions, les minuter, suivre un certain protocole, tenir compte des préséances...tout en s'efforçant de recevoir un maximum de public. Il fallait aussi dans ce même lieu prévoir le vin d'honneur et le repas réunissant environ soixante-dix personnes.



Le maire Monsieur Jacques Thibaut prit la parole en premier pour accueillir les personnalités* et tous les invités : « *Les anciennes coutumes voulaient que l'on présente aux nobles visiteurs les clés de nos villages. L'usage ne s'est pas perdu, il s'est seulement transformé et ce sont les clés de notre cœur que nous vous offrons...* »

Puis ce fut le tour de Daniel Soupizet d'évoquer cette période sombre de la guerre mais en terminant sur une note d'espoir : « *Sœur Saint Cybard et Josie, vous êtes aujourd'hui, ensemble, des témoins de Lumière...* ».

Natan Holchaker présenta brièvement ce qu'est le comité Yad Vashem à Jérusalem et son relai à Paris.

Jean-Michel Stourdzé évoqua le rôle important de son père dans la bonne marche de ce dossier (Marcel Stourdzé président des déportés Internés Juifs de France, présent à Lesterps en 2007 mais âgé aujourd'hui de 98 ans).



Louis Lacalle, représentant la famille, parla de sa tante Elisabeth Lacalle qui n'avait jamais dit un mot de son geste quand elle venait chaque été à Marsous...

Le grand rabbin Claude Maman resitua l'action des Justes au cœur des écrits bibliques.

Monseigneur Claude Dagens, évêque d'Angoulême et académicien, parla de cette rencontre étonnante entre Josie, cinq ans, et la Sœur : « *ce qui ne se voit pas immédiatement fait aussi partie de l'histoire* » et évoqua « *Le rosier rouge qui fleurit sur sa tombe à Puypéroux... Comme si ces fleurs attestaient encore une présence cachée.* »

UN GRAND JOUR POUR LESTERPS...

Monsieur Alaton, sous-préfet de Confolens, au terme d'un discours officiel, parla avec émotion et retenue de son grand-père Samuel parti pour un voyage sans retour vers Auschwitz.

Monsieur Harel, ministre aux affaires administratives auprès de l'ambassade d'Israël, remit aux petits-neveux de Sœur Saint Cybard (Louis, Pierre, Jean et Michelle Lacalle) la médaille et le diplôme de cette haute distinction.

Josie termina son intervention par ces mots, beaux et douloureux à la fois : « *Le temps passa, la vie poursuivit son chemin tortueux, mais, en route, j'ai fini par me rendre compte qu'en dépit de tout à la fois le bien et le mal étaient étrangement encadrés dans la guerre. Ce que fit Sœur Saint Cybard non seulement m'a sauvée, mais nous a dotés d'un exemple rare d'une grande bonté. C'est un exemple de lumière perçant l'obscurité. C'est quelque chose à saisir quand rien ne tient plus.*

Chère Sœur Saint Cybard, voici la lettre que j'aurais dû vous écrire. Peut-être que là où votre esprit généreux réside, peut-être qu'en Lesternité vous la recevez maintenant.

Ainsi, après soixante-sept ans, la boucle est bouclée »



Entre 250 et 300 personnes assistèrent à ce bel hommage. Certes la municipalité aurait préféré ouvrir encore plus largement ce lieu au public mais les dimensions de la salle ne le permettaient pas... ce fut le seul regret !

La cérémonie s'est achevée dans un moment d'intense émotion quand les hymnes nationaux furent entonnés (Marseillaise et Hatikva, chant d'espoir israélien et hymne national).

Sœur Saint Cybard est ainsi la 10ème charentaise récompensée de ce titre de Juste parmi les Nations. C'est un grand honneur pour la commune de Lesterps !

Daniel Soupizet**

* **parmi les nombreuses personnalités** (entre autres):

- Monsieur le sous-préfet de Confolens, les deux sénateurs de la Charente : Mr Boutant et Madame Bonnefoy, Mr Deshouant vice-président du conseil général et président du Pays de Charente Limousine, Monsieur Faubert président de la communauté de commune de Haute-Charente, Monsieur Traumat président de la communauté de commune du Confolentais, Monsieur de Richemont conseiller régional, Monsieur Dupré conseiller général, Mr Dutriat maire de Confolens et conseiller général. Mr le Maire et le conseil municipal de Lesterps et les employés municipaux.

- Personnalités religieuses: Mgr Claude Dagens évêque d'Angoulême, Mr le curé de Confolens Michel Fernandez, plusieurs prêtres du confolentais, la communauté des Frères de la Résurrection, des représentantes des communautés religieuses féminines de Maumont, Confolens, des sœurs du Bon Pasteur de Saint Yrieix, de la Sainte Famille de Bordeaux...Des représentants du culte protestant du Pays Mellois.

- Monsieur Harel ministre délégué auprès de l'ambassade d'Israël, le grand rabbin honoraire de Bordeaux Claude Maman, Natan Holchaker délégué Yad Vashem Aquitaine, des représentants de la communauté juive d'Angoulême dont leur président Gérard Ben Guigui, des représentants des consistoires de Limoges, Périgueux, Bordeaux et Tours en la personne, bien connue dans le confolentais, de Paul Lévy. Des délégués de l'AJPN (Anonymes Juifs et Persécutés pendant la Période Nazie).

- Et aussi : Toute la famille Lacalle (petits-neveux et nièce de la sœur), François Julien-Labruyère (l'éditeur), Madame Landréa (traductrice de « Ne dis jamais ton nom »), Edwin Martin (le mari de Josie), Jean-Marie Boutinot avec son épouse et la troupe des jeunes de Pause-Théâtre, Martine Tujague (l'amie parisienne de Josie)...
(cette liste n'est pas exhaustive...)

** Ayant écrit cet article, je tiens à remercier Mr le maire de Lesterps, Marie Vignaud secrétaire de mairie et le conseil municipal pour leur aide et la prise en charge de cette cérémonie, les employés municipaux et les conjoints des conseillers municipaux qui ont aidé à la mise en place matérielle ainsi que Stéphane Savy pour la sonorisation.

P.S : Josie le vendredi précédent la cérémonie s'est recueillie à Puypéroux devant la plaque marquant la sépulture de Sœur Saint Cybard et (selon la coutume juive) y a déposé trois pierres : l'une venant de Jérusalem, la seconde de Santa Barbara et la troisième de Metz (symbolisant Sarreguemines lieu de sa naissance)...

REALISATIONS 2009

TRAVAUX DE VOIRIE

Tous les deux ans, la commune bénéficie du programme FDAC qui lui permet de remettre en état les routes de son choix. En 2009, la commune a choisi de faire refaire les routes suivantes : VC n° 105 - Les Boucheries (650m), VC n° 117 - Chez Carail (970m) et VC n° 3 - La porcherie (80 m) pour un montant de 15 277.38 €

Le problème de la voie qui mène au stade a également été réglé. En effet, l'accès était en réalité un simple droit de passage. Afin de régulariser la situation, la commune a acquis les portions de terrains des deux riverains pour un montant de : 6 762.83 €

2009 a également vu le commencement de la dernière tranche du projet d'aménagement du bourg. L'entreprise LABBE TP de Confolens a été choisie pour réaliser les travaux du monument aux morts jusqu'à la route du stade en passant par le carrefour St Christophe/Brillac. Suite aux différents problèmes d'inondations, la commune a également réalisé un bac d'orage sur la route de Brigueuil, a refait diverses petites parties du réseau d'eaux pluviales et a fait modifier l'exutoire en bas du bourg.

Le chemin des boiges, très détérioré, a également été refait par l'entreprise STPR de Pleuville pour un montant total de 11 258.37€



TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX



La mairie, dont la peinture n'avait pas été refaite depuis de très nombreuses années, a bénéficié d'une petite cure de jouvence. Les peintures ont été refaites par Robert TISSEUIL et les moulures ont été mises en valeur par Franck MASSET d'Esse pour un montant global de 5 533.53 €. Les 4 paires de volets et la portes ont également été refaites par les Ateliers VIGNAUD de Esse pour un montant de 5429.84€)

Les tranches Ferme et Conditionnelle n°1 ont été poursuivies et la tranche Conditionnelle n°2 qui concerne la mise en valeur intérieure a été lancée en fin d'année 2009.

TRAVAUX SUR LES RESEAUX :

De nouveaux luminaires ont été mis en place dans les endroits encore sombres du bourg pour un montant global de 2 950.46 €. La commune a participé à hauteur de 1 603.51€, le reste étant à la charge du SDEG.

ACQUISITIONS :

La commune a également fait diverses acquisitions en termes de matériel technique à savoir une cireuse pour un montant de 222.26 €, une bétonnière pour un montant de 346.39 € et, après un appel d'offre, un tracteur-tondeuse à la société LIMAGRI-MOREAU pour une somme de 14 292.20€

La commune a également acheté la maison des époux DUFOUR en face de l'agence postale actuelle pour un montant de 100 000.00€. Son but est de la remettre aux normes (notamment électriques) puis de louer à une famille avec enfants.



DIVERS :

La commune a décidé d'entamer une procédure de modification de son Plan d'Occupation des Sols afin de régulariser la situation de la famille LEMAN stationnée sur la route de St Maurice les lions. La procédure de modification du POS a coûté 6 190 € (cabinet d'étude, enquête publique...).

REALISATIONS 2010

TRAVAUX DE VOIRIE



Suite aux travaux d'aménagement du bourg et à la mise en place des déviations, certaines routes ont été fortement endommagées. La commune a décidé de faire refaire la venelle du champs de foire (10 249.72€) et la route des fossés (8 491.60 €) à l'entreprise STPR.

L'année 2010 a vu la fin du projet d'aménagement du bourg. Le total des travaux s'élève à 269 069.79 € et la commune a été subventionnée à hauteur de 60%.

Puis consécutivement à la fin de l'aménagement du bourg, un nouveau plan de circulation a été mis en place. La rue principale est intégrée à la voirie communale tandis que la route du stade devient

voirie départementale. La circulation des poids-lourds est définitivement interdite dans le centre bourg et divers stop ont été positionnés pour plus de sécurité. La signalisation de police et directionnelle ont donc été refaites pour un montant de 6 402.97 €. Une partie de l'achat et la pose des panneaux a été prise en charge par les services de l'Etat.

Enfin, les rues, places et lotissements ont été nommées avec la participation d'une commission d'élus et d'habitants de la commune intéressés. Vous verrez le détail au dos de ce journal. Les plaques et numéros ont été posés par les employés communaux en fin d'année pour un cout total de 4158.49 €. Un dossier récapitulatif a également été envoyé aux différents services intéressés (Service de secours, Service du courrier, différents réseaux...)

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

Suite à la demande de location d'un jeune apprenti embauché par une entreprise de la commune, un des deux logements communaux situés sur la place des tilleuls a été rénové ce qui a permis de le louer à partir d'octobre 2010. Les travaux ont portés sur les sanitaires, le chauffage et l'électricité et le revêtement de sol et la peinture pour un montant total de 5060.43€.

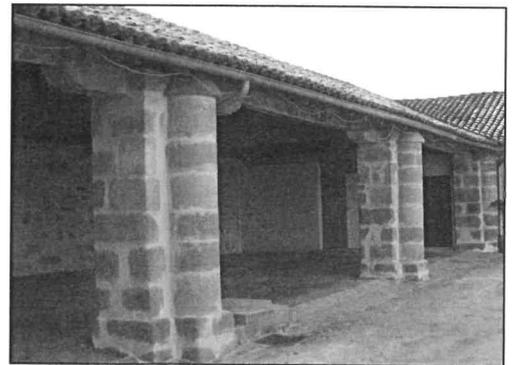
Le rideau qui séparait la salle des fêtes de la cantine était dans un état tel de délabrement qu'il ne servait plus. Il a été remplacé par une cloison en panneaux rigides avec un portillon intégré qui permet le passage sans ouvrir l'intégralité de la cloison. Cet investissement a coûté 8510.74€.

Dans le cadre de la rénovation du petit patrimoine (*maitrise d'ouvrage déléguée à la CCC*), la commune a choisi de faire rénover l'intérieur de la chapelle de l'image et les halles. L'entreprise communale SARL DUMASDELAGE et l'Atelier du vitrail de Limoges ont été choisis pour faire ses travaux dont le coût se réparti comme suit :

Chapelle : 9231.92 € TTC maçonnerie + 1674.40 € HT vitrail

Halles : 11173.63 € TTC maçonnerie et charpente

Les tranches Ferme et Conditionnelle n°1 ont été terminées, la tranche Conditionnelle n°2 se poursuit et la tranche conditionnelle n°3 qui concerne la restauration extérieur du clocher a été lancée en tout début d'année 2011.



ACQUISITIONS :

La commune a également fait diverses acquisitions en termes de matériel technique à savoir un godet hydraulique acheté aux établissements GODINEAU pour un montant de 2152.80 € et un photocopieur RICOH pour les écoles pour un montant de 1315.60 €.

DIVERS :



Afin de marquer ses racines et son identité, la commune, comme plusieurs autres, a choisi de faire poser six panneaux en occitan aux entrées de bourg. Ce projet a été mené à bien grâce au concours de la CCC (commande groupée et pose).

Comme la loi le prescrit et pour plus de sécurité, la commune a fait poser des prises aux normes pour le branchement des guirlandes de Noël.

PROJETS 2011

TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre du FDAC 2011, un diagnostic de la voirie communale est en cours avec la collaboration d'Emmanuel JOUASSIN de la CCC et de bureau d'étude ERI. Après chiffrage, le conseil municipal choisira les voies qu'il désire faire refaire.

Les travaux d'aménagement du bourg étant à présent terminés, le conseil municipal programmera au budget 2011 la signalisation des services publics et des commerces.

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

Agence postale communale :

Le chantier de l'année 2011 sera celui de l'agence postale communale. Actuellement dans l'ancien bureau de poste, elle se déplacera dans la maison que la commune a achetée à la famille MECHENET. L'accès des personnes à mobilité réduite en sera ainsi facilité.

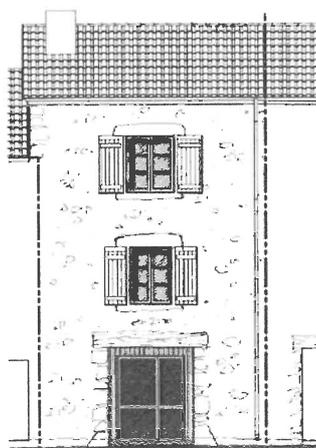
Monsieur Claude CAILLE de Confolens, Architecte à Confolens, a été sélectionné pour l'élaboration du projet et le suivi du chantier et, suite à un appel d'offre à procédure adaptée, les entreprises suivantes ont été choisies pour la réalisation des travaux :

Lots	Entreprises	Montants HT
1- Gros œuvre	SARL LAGRANGE Constructions	18 809.76 €
2- Menuiseries	SARL Ateliers VIGNAUD	10 579.90 €
3- Plâtrerie - Isolation - Peintures	BOULANGER Dominique	3 371.00 €
4- Revêtement de sols - Murs scellés	HERBRETEAU Patrice	1 399.50 €
5- Sanitaire/Plomberie/Elec./VMC/Chauffage	ETS ROY	4 345.00 €

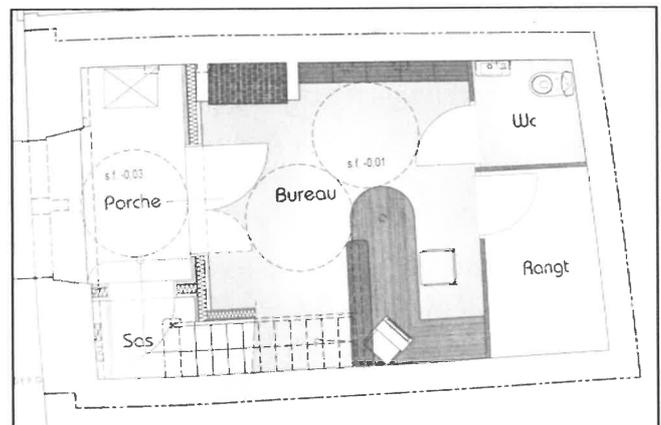
Le projet sélectionné est le suivant :



Façade actuelle



Façade future



Futur aménagement intérieur

Salle des fêtes :

Les murs de la salle des fêtes étant très sales (traces de tables et de pieds) et impossibles à nettoyer, le conseil municipal a décidé de faire poser un soubassement en bois qui sera facilement lavable. Ce soubassement sera plus haut du côté habituel d'installation de l'estrade.

Restauration de l'église :

Les travaux de l'Eglise continuent et l'année 2011 devrait voir le lancement de la dernière tranche qui concerne la restauration intérieure du clocher.

ACQUISITIONS DIVERSES:

La commune envisage de changer le lave-vaisselle car celui-ci a quelques dysfonctionnements pour en acquérir un de plus grande capacité.

Après la rénovation des peintures, le mobilier de la mairie devrait être remis à neuf et l'éclairage sera adapté à la nouvelle décoration (spots orientés sur les sculptures et les postes de travail).

Enfin, la commune envisage également d'acquérir une nouvelle élagueuse. La dépense dépassant la limite réglementaire de 4000€ fixée par le code des marchés publics, plusieurs devis ont d'ors et déjà été demandés.

LA MAISON DU PATRIMOINE

En 2009 : 1372 Visiteurs En 2010 : 1268 Visiteurs

En 2009 :

Le 11 juillet a eu lieu le vernissage de la traditionnelle exposition de peintures et de sculptures à la maison du patrimoine.

Tout d'abord la sculpture avec Florence LA SPADA, habitante de Lesterps : après des études aux beaux-arts, l'artiste s'est initiée à diverses techniques, telles que le modelage, la taille de pierre, le moulage et le plâtre.

Quant à Nicole GROUSSET installée à Vieux-Ruffec, elle présente ses toiles mais aussi celles de cinq de ses élèves. Après des études de l'histoire de l'art, elle a travaillé dans différents ateliers avant d'ouvrir le sien. De plus elle anime un atelier au Bouchage dans le cadre du Centre d'Animation et de Loisirs de Canton de Champagne-Mouton.



En 2010 :

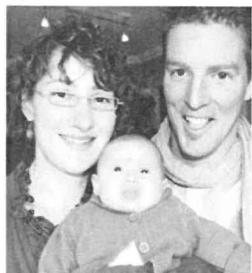
Douzième année d'ouverture, la municipalité accueille le groupe ARTIEN de Civray présidé par Rose PRISSET. Elle expose ses œuvres ainsi que celles de six autres peintres amateurs. Cette association organise plusieurs expositions dites « Journées du patrimoine rural » et « Aux peintres dans la rue », événements à Charroux dans la Vienne ».

Une seconde exposition sur la restauration de l'Abbatiale de Lesterps a été préparée par Céline DEVEZA, Animatrice au pays d'art et d'histoire du Confolentais, la Communauté de commune ayant obtenu ce Label en Novembre 2008.

La Maison de Patrimoine est ouverte tous les jours de 14 h à 19 h en Juillet et Août et tous les dimanches de Septembre.



LE MOULIN DE DOUZY : *Bienvenue dans leur paradis!*



C'est avec plaisir que, depuis 2009, Bert, Eveline et Mayra vous accueillent dans leur lieu de rêve "Le moulin de Douzy" situé dans une magnifique vallée le long de la Marchadaine.

Cette famille d'origine néerlandaise parfaitement intégrée à la population lesterroise vous propose un grand gîte d'une capacité maximum de 14 personnes et deux chambres d'hôtes dont une est une chambre familiale.

Le gîte rénové propose tout le confort nécessaire : salon, grande salle à manger, cuisine et toilette au rez-de-chaussée et 4 chambres, 2 salles de bain (douche, baignoire, toilettes et lavabo) à l'étage. En été, une terrasse est à votre disposition et dans les mois froids de l'hiver vous pouvez profiter de la cheminée.

Les chambres, décorées avec beaucoup de goût, sont situées dans leur maison mais possèdent leur propre salle de bain (douche, toilettes, lavabo).

VOUS SEREZ REÇUS COMME DES ROIS : Un petit déjeuner, le linge de lit et de bain sont compris dans le prix des chambres. De délicieux repas ou paniers pique-nique peuvent être préparés. En été, une fois par semaine, un barbecue est organisé. Le soir peut être un moment de convivialité partagée avec un verre de vin ou de bière belge autour du feu de camp ou de la grande cheminée selon la saison. Le grand parc adjacent peut également recevoir des campeurs.

Vous trouverez plus de renseignements (*coordonnées, tarifs...*) sur leur site internet : www.moulindedouzy.com

LE PARC EOLIEN EST TERMINE

Après le dépôt du permis de construire en 2007, le parc éolien Lesterps-Saulgond est terminé depuis la mi-janvier 2011. Il reste seulement la remise en état des terrains et des routes.

Ce cinquième parc charentais a été construit par Abo Wind, comme à Salles-de-Villefagnan et Xambes. Le maître d'œuvre passera ensuite le relais au financeur exploitant: la société Ondulia, filiale du groupe Cantos. Coût de la construction: 21 millions d'euros.

La phase la plus spectaculaire est celle du montage des machines. Des éoliennes qui culminent à 150 m: 105 m de mât, 45 m de pales. Ce sont les plus hautes en Charente.

Ces sept éoliennes, réparties sur les communes de Lesterps (4) et Saulgond (3), affichent une puissance de deux mégawatts chacune. Elles démarrent dès que le vent souffle entre 2 et 3 m par seconde. Elles peuvent produire 30 millions de kWh/h, soit la consommation annuelle de 14.000 habitants (Hors chauffage). L'électricité est réinjectée dans le réseau EDF à partir du poste «source» de Confolens, raccordé grâce à des extensions à partir de Saulgond et Lesterps.

La Charente compte actuellement vingt-cinq éoliennes en activité. A Salles-de-Villefagnan, Xambes-Vervant, Aussac-Vadalle, La Faye-La Chèvrerie. Un autre chantier est en cours à Saint-Fraigne. Ce sera le premier réalisé avec des éoliennes en béton. Toutes les autres sont en acier.



STRATEGIE FORESTIERE ET BOCAGERE

Les arbres sont présents sur tout le territoire de Charente Limousine sous différentes formes: en peuplements forestiers, en alignements le long des parcelles agricoles, des routes et des rivières, ou tout simplement isolés au milieu des champs. Ils constituent donc un élément important du territoire et doivent répondre à des enjeux économiques, sociaux, environnementaux ou paysagers.

Dans le cadre de son programme LEADER intitulé « l'herbe, l'arbre, l'eau », le Pays de Charente Limousine a validé en Septembre dernier le projet de *Document de Stratégie Locale de Développement Forestier et Bocager* présenté par le CETEF de la Charente. Ce projet, cofinancé par le Département, la Région et l'Europe, permettra de donner un cadre opérationnel au choix stratégique des élus du Pays quant à la place à accorder aux espaces boisés et arborés dans le développement du territoire.

La démarche retenue repose sur le choix de donner la parole à un maximum de personnes concernées par ce sujet, qu'elles soient propriétaires forestiers, agriculteurs, industriels ou artisans du bois, ou simplement usagers des espaces boisés (randonneurs, chasseurs, amoureux de la nature...), élus locaux ou habitants.

En synthétisant les attentes et les besoins exprimés par les propriétaires et usagers des espaces boisés et arborés, ce document permettra de mieux cibler les actions de développement, de sensibilisation ou simplement d'information à mettre en œuvre.

Pour organiser la consultation, des questionnaires à remplir sont disponibles dans les Mairies, sur les sites Internet du Pays de Charente Limousine, de la Communauté de Communes du Confolentais et du CETEF de la Charente. L'avis de tous est important, alors « aux arbres citoyens » !

Pour tous renseignements complémentaires :

Yves LACOUTURE (*Animateur forestier Nord-Charente*)

Maison de la Forêt – 20 rue Léonard Jarraud – 16000 ANGOULÊME

Tél : 05.45.68.79.97 ou 06.08.84.02.85 - yves.lacouture@foretpriveefrancaise.com

LE C.A.U.E. A VOTRE SERVICE

Organisme départemental, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

3 architectes et 2 conseillers énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, ses performances énergétiques ou l'utilisation d'énergies renouvelables.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous. Ils vous aideront à formuler vos exigences architecturales et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières.

Ce service est rendu possible dans des conditions de neutralité, de gratuité et de stricte indépendance grâce au soutien financier de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et de la Région Poitou-Charentes.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente

31 Boulevard Besson Bey 16000 Angoulême

Tel : 05 45 92 95 93 – Email : Caue16@wanadoo.fr ou infoenergie.caue16@wanadoo.fr

Site : www.caue16.fr



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



SGA

LE RECENSEMENT NATIONAL

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans* des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical ... vous pouvez prendre contact auprès de nos services :

Bureau du Service National de Poitiers

Quartier Aboville - BP 647 86023 POITIERS CEDEX

Tél : 05.49.00.24.69 - Fax : 05.49.00.24.50

Mail : bsn-poi-sai@dsn.sga.defense.gouv.fr

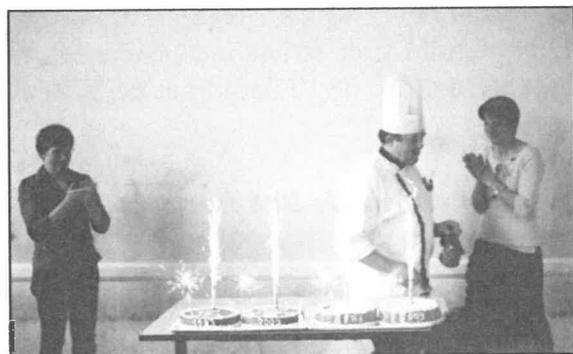
* de 50 à 92 ans, prendre contact auprès du BCAAM – Caserne Bernadotte – 64023 PAU CEDEX

GYM VOLONTAIRE 25 ANS DEJA !

2009

La gym volontaire a été créée le 21 septembre 1983, en tant que section de l'Etoile Sportive Lesterroise, Chantal DUPRAT qui venait d'obtenir son diplôme d'animatrice gérait les séances la première année aidée de temps à autre par Mireille VILLELEGER. Cette première année comptait 17 licenciées.

Un an après, Mireille, diplômée en mai 1984, a pris la suite et continue d'animer les séances hebdomadaires encore aujourd'hui. Elle assume ce bénévolat depuis de très nombreuses années et nous pouvons lui tirer un énorme coup de chapeau. ***Merci Mireille !***



a été suivi de jeux organisés par Mireille et de quelques danses.

Magnifique journée !

2010 Nous comptons 9 licenciées, l'effectif diminue malheureusement mais grâce au bénévolat de Mireille, nous pouvons tout de même continuer notre activité et nous l'en remercions. Courant Janvier, nous avons fait un repas suivi de la traditionnelle galette pour fêter le nouvel an. En mai, nous sommes allés au Futuroscope par une belle journée qui s'est terminée par le spectacle nocturne. Une sortie bien remplie !!

*La gym est un moment de détente et de remise en forme aussi nous invitons chaque personne intéressée à venir assister aux séances : **LE MERCREDI SOIR A 20h30 à la salle des fêtes de Lesterps.***

LA VIE DE L'AMICALE ACPG-CATM ET VEUVES

Nos peines en 2010 :

Deux membres de notre amicale sont décédés : Suzanne NICOLAS et Francis MASSIEU. L'amicale présente aux familles ses plus sincères condoléances.

Lors de la commémoration du 8 Mai 2010, Francis MASSIEU a été déclaré du Titre de Reconnaissance de la Nation (Guerre d'Algérie), en présence du Conseiller général Jean-Noël DUPRE.

Les messages ont été lus par le Maire Jacques THIBAUT et une jeune étudiante Marie FIXE, en présence d'André VILLELEGER, Président Cantonal des A.C.P.G CATM et Veuves et Jean ZAITZEFF, Président de L'Amicale de LESTERPS.

La fanfare de la Société de Musique de CONFOLENS a rythmé la cérémonie qui s'est achevée par un vin d'honneur offert par l'amicale de LESTERPS.



SOCIETE DE CHASSE

Une journée d'émotion...

Jeudi 19 Novembre 2009 à 9h, comme d'habitude quelques habitués font le pied, à savoir la recherche des sangliers à partir des empreintes ; rien de remarquable jusqu'à ce pied dans la glaise au milieu d'un champ de maïs moissonné. L'empreinte est large et profonde et à sa forme, c'est un mâle et un gros !! En le suivant pendant près d'un kilomètre à travers bois et champs semés, il rentre enfin au fourré. Le suivi de l'animal s'arrête là pour ne pas le mettre sur pied et le faire fuir.

15h, tout le monde est fin prêt et une fois les consignes de sécurité données, chacun se rend à son poste en silence. Les chiens sont découplés et prennent presque aussitôt la voie de l'animal ; après une approche rapide le sanglier se met à l'accul et tient tête aux chiens qui l'entourent au milieu d'un épais roncier ; il se déplace de ferme en ferme et les chiens se font bousculer avec le risque permanent d'être sévèrement blessés.

La pression et le courage exercés par les chiens sont tels que la bête noire décide de prendre le large avec la meute à ses trousses. Il prend rapidement de l'avance et sort de l'enceinte tout en souplesse mais il trouve sur son chemin Aimé et Daniel qui l'ajustent parfaitement et le stoppe proprement en pleine course. En effet c'est une très belle bête. Il accusera 130 kg, sur la bascule (le plus gros sanglier prélevé sur la commune).

Après lui avoir rendu les honneurs, comme toujours en pareille occasion, le verre de l'amitié est partagé en commentant les péripéties de la journée de chasse.

Finalement, le bonheur : c'est simple comme une journée de chasse !!!!

CLUB DU 3EME AGE

« LES CŒURS JOYEUX »

Le club des aînés « Les Cœurs Joyeux » vous présente ses meilleurs vœux pour 2011.

2009 et 2010 ont connu à nouveau un succès grandissant avec l'arrivée de nombreux adhérents (en 2008 : 36 et en 2011 : 70).

En 2009, les bénéficiaires du 1^{er} concours de belote du 28 mars, du loto du 19 avril et de l'expo-vente du 4 octobre ont permis de faire une sortie à Etagnac le 8 septembre et une journée à Oléron le 17 septembre dans une ambiance conviviale où chacun gardera le souvenir du bateau vers Fort Boyard et du petit train au château d'Oléron.

En 2010, le bon déroulement et l'excellente fréquentation de nos manifestations habituelles (2^{ème} concours de belote du 30 janvier, loto du 18 avril, expo-vente du 3 octobre) ont financé une journée en Dordogne (Beynac en Gabare et un repas « au Périgord en Calèche ») Hélas, sous la pluie !!!

Nos trois repas traditionnels préparés par notre traiteur Alain RATEAU, nous permettent de passer d'agréables moments et nous avons pu ajouter à ces repas une journée champêtre le 26 mai et une journée grillades le 25 août au Stade Municipal où chacun a pu s'adonner à ses plaisirs favoris : Belote et jeux habituels et surtout la pétanque.

Le goûter de Noël du 15 Décembre a été précédé de 2 heures de loto surprise pour tous les adhérents présents. Un moment convivial et sympathique qui a clôturé l'année 2010 en douceur.

Les réunions des après-midis détente ont toujours lieu les 1er et le 3ème mercredi du mois à la grande salle et d'autres rencontres sont en projet mais restent à définir... Nous allons notamment fêter notre trentième anniversaire mi-mai.



AU COMITE DES FETES

Les années 2009 et 2010, pour le Comité des Fêtes, seront à classer, dans la continuité des précédentes, comme des années très satisfaisantes tant par le succès des manifestations organisées que par la qualité de celles-ci.

Comme c'est maintenant ancré dans le calendrier, 2009 et 2010 ont commencé par le loto du printemps qui a fait salle comble.

Premier gros morceau au mois de juin, c'est la Fête de la Mécanique Ancienne avec la fameuse omelette géante. Cette manifestation, désormais débute dès le samedi matin par la foire au matériel ancien. Cette foire qui commence à prendre une place de plus en plus importante par le nombre d'exposants et de visiteurs, s'est tenue dans le champs à coté du stade et tout au long de la route des murs. Cet emplacement à l'ombre, qui a été apprécié par les exposants, a servi de lien entre le champ de foire et le stade municipal.

Le soir a vu l'omelette géante confirmer son succès grandissant d'année en année. Pour 2009, c'est Alain Michel qui s'est chargé de l'animation avec ses solistes, ses chanteurs et le sosie de Johnny qui a su mettre le feu à cette soirée. L'entracte



a été consacré, à l'élection de Miss Lesterps, qui a vu la consécration de Noémie. 2010 a vu une animation d'un autre genre avec un spectacle cabaret d'un haut niveau qui n'a rien à envier à certain spectacles parisiens.

Le dimanche, pendant que les exposants prenaient possession des tivolis pour installer leurs réalisations, c'est à coté du stade que le matériel ancien était exposé. Après le rallye à travers notre campagne, le repas campagnard préparé par nos



cordons bleus locaux, a été une fois de plus apprécié par une fort belle tablée. Le défilé de l'après midi a permis à tout le matériel roulant de sillonner les rues du bourg.

En soirée, lors du tirage au sort, c'est un couple d'Isle sur Vienne qui a gagné le séjour d'une semaine sur la Costa Brava pour 2009, et ce sont nos voisins de Montrollet qui ont eux la chance de gagner pour 2010.

La fête foraine a pu bénéficier de cette affluence tout au long de ces deux journées.



Après quelques jours de repos bien mérités, c'est le Festival de l'accordéon (14^{ème} du nom pour 2009 et 15^{ème} pour 2010) qui est là.

Après une semaine bien occupée pour l'installation, c'est par une soirée d'accueil que commence ce festival. Une soirée qui s'est déroulée, en 2009, par un temps maussade mais qui n'a pas entamé le moral de l'équipe. En effet, dimanche matin par un temps plus clément, c'est une foule de plus en plus danse qui a sillonné les rues du bourg profitant des aubades données par les musiciens devant les commerces et la Maison du Patrimoine. Une grande partie de ces visiteurs matinaux s'est retrouvée au presbytère pour la messe en plein air. C'est désormais une nouveauté, car en raison des travaux de l'église, cette messe accompagnée par Sébastien et Chantal, s'est déroulée pour la première fois en plein air. Une initiative qui a été fort bien appréciée et qui sera renouvelée.

Vers midi tout ce beau monde a emboîté le pas de Peggy et René pour se retrouver au stade pour le repas de midi.

A partir de 14h00, une douzaine d'accordéonistes de talent, accompagnés par Alain Michel, se sont succédés sur le podium devant une foule de danseurs et d'admirateurs de plus en plus nombreuse d'année en année.

Après le souper animé, comme ils savent si bien le faire, par Peggy et René sur leur guinguette ambulante, le Festival a repris ses droits jusque vers 1h00 du matin, juste interrompu par le tirage du feu d'artifice.



C'est fin novembre, après une pause de 2 mois, que tous les bénévoles se sont retrouvés à la salle municipale, autour d'un apéritif dînatoire bien garni. Cette soirée organisée pour rassembler et remercier tous ceux qui apportent leur aide au cours de toutes les manifestations, permet de passer un bon moment de convivialité. On peut, une fois de plus, que se féliciter de pouvoir réunir pratiquement une centaine de personnes sur qui on peut compter et sans qui on ne pourrait pas entreprendre des manifestations de cette envergure.

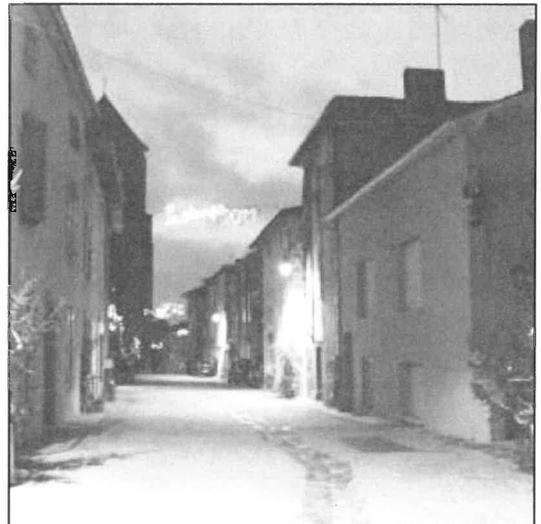
La fin de l'année est une période très chargée pour le comité des fêtes. En effet, après la soirée remerciement, c'est le loto de décembre qui est là. Il a, lui aussi, fait salle comble.

Vient ensuite la décoration des rues qu'il faut préparer et installer. Un coup de pouce de la Municipalité nous a permis de renouveler une partie de notre matériel. La participation des employés municipaux a été, elle aussi, très précieuse.

Le Père Noël est passé à Lesterps le samedi avant Noël, avec un décor de neige qui a malheureusement retenu certaines personnes. Après s'être prêté à la traditionnelle séance photo et après avoir distribué ses friandises dans les rues, il s'est retrouvé avec tout ce beau monde à la salle municipale pour le verre de l'amitié offert par le comité des fêtes.

Décembre se termine pour le comité par le réveillon de la Saint Sylvestre. Ce réveillon, qui affichait complet, (à contre cœur, nous avons été obligés de refuser du monde) il a permis de passer vers la nouvelle année dans la joie et dans la bonne humeur.

Le Président, entouré de tous ses membres, adresse, une fois de plus, ses remerciements à tous ceux qui permettent au Comité des Fêtes d'assurer son rôle d'animateur de la vie communale, si indispensable dans une commune rurale comme la notre, et adresse à chacun tous ses meilleurs vœux pour 2011.



ETOILE SPORTIVE DE LESTERPS

Saison 2008/2009

Le club était constitué de 32 licenciés/dirigeants composés de deux équipes en compétitions.

La A en 4^{ème} division a fini 4^{ème} de sa poule.

La B en entente avec Saint Christophe s'est classée 2^{ème} en championnat de 5^{ème} division

Saison 2009/2010

L'équipe A a terminé 7^{ème} de sa poule en championnat de 4^{ème} division.

L'équipe B en entente avec Saint Christophe s'est classé 6^{ème} en championnat de 5^{ème} division.



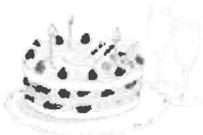
Saison 2010/2011

22 joueurs portent les couleurs de l'ESL et se compose de 2 équipes.

La A en championnat de 4^{ème} division et en coupes départementales.

La B en entente avec Saint Christophe en championnat de 5^{ème} division.

Le Comité Directeur est composé de 7 Dirigeants, 4 joueurs Dirigeants et 1 arbitre élus en Assemblée Générale.



L'étoile Sportive à 70 ans cette année, le samedi 28 mai a été retenu pour fêter dignement cet anniversaire.

UTILE ET PRATIQUE

Gestion des déchets

COLLECTES DES SACS :

Sacs jaunes : les mercredis matins des semaines paires

Sacs noirs : les jeudis matins

Règles de report de collectes suite aux jours fériés (concerne les sacs noirs et jaunes) :

Lorsque votre semaine de collecte comporte un jour férié, les collectes seront toutes décalées d'une journée à partir du jour férié.

DECHETTERIES :

Confolens (tel : 05 45 85 40 42) : Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Brigueuil (tel : 05 45 31 41 45) : Ouverture les lundis et mercredis de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

VERRES : Trois bornes sont disponibles sur le champs de foire, le parking de la salle des fêtes et la place St Gaultier.

Pour tout renseignement (*calendrier des collectes, report de jours fériés...*), vous pouvez consulter le site : www.calitom.com



Calendrier des dates à retenir pour l'année 2011

Dates	Festivités
Samedi 15 janvier	Loto de la Société de Chasse
Dimanche 16 Janvier	Repas annuel du Club du 3 ^{ème} Age
Samedi 5 mars	Loto du Comité des fêtes
Dimanche 10 avril	Loto du Club du 3 ^{ème} Age
Dimanche 1 ^{er} Mai	Vide Grenier de l'ADEL
Samedi 7 mai	Loto du Printemps du Comité des fêtes
Dimanche 15 Mai	30 ans du Club du 3 ^{ème} âge
Samedi 28 Mai	70 ans de L'étoile Sportive
Sam. 4 et Dim.5 juin	Fête de la mécanique ancienne du Comité des fêtes
Dimanche 17 juillet	16 ^{ème} Festival de l'accordéon du Comité des fêtes
Dimanche 14 août	Méchoui de la Société de Chasse
Sam. 3 et Dim. 4 septembre	Ball-trap de la Société de Chasse
Dimanche 25 septembre	Expo-vente du Club du 3 ^{ème} âge
Dimanche 16 octobre	Loto d'automne du Club du 3 ^{ème} âge
Jeudi 10 novembre	Loto de L'étoile Sportive
Samedi 12 novembre	Concours de Belote « Les Flammes Bleues »
Samedi 3 décembre	Loto du Comité des fêtes
Mercredi 14 décembre	Assemblée générale - Bûche de Noël du Club du 3 ^{ème} âge
Samedi 17 décembre	Venue du Père-Noël
Samedi 31 décembre	Réveillon de la Saint-Sylvestre du Comité des fêtes

AUTOCARS
Polytours S.A.R.L. GERON
www.polytours.fr
E mail: voyages.geran16@wanadoo.fr
Tél.: 06 11 11 24 77
Fax : 05 45 85 38 55

Siège social:
Z.I. La Croix St-Georges
16300 CONFOLENS

Établissement secondaire:
Aéroport de Bellegarde
87100 LIMOGES

Excursions France/Étranger - Sportifs et Scolaires - Etc...
Minibus: 8 à 19 places - Autocars: 44 à 59 places ou couchettes



S.T.P.R.
05.45.89.62.78
Travaux Publics & Transports
Route de Confolens - 16490 PLEUVILLE
Fax: 05 45 89 63 11 - Mail: scop.stpr@wanadoo.fr - Site Web: www.scop-stpr.com

Ets GODINEAU Concessionnaire VALTRA
MATERIELS AGRICOLES - MAGASIN LIBRE SERVICE
PIÈCES AGRICOLES
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
Rte de St-Christophe 16420 LESTERPS - 05 45 71 08 22



SARL DUMAS DELAGE
Maçonnerie - Couverture - Funéraire
Carrelage - Terrassement - Cloison sèche
Tél. 05 45 85 33 77 - Fax : 05 45 71 06 48
16420 LESTERPS



TOUS TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - VOIRIE
Les Fours à Chaux - 16500 CONFOLENS
Tél: 05 45 84 21 34 - Mobile: 06 80 61 73 51
Fax: 05 45 31 18 74
labbe.tp@labbe-tp.com

LOC&MÉCA Acti'Quad
Pelles et matériels avec chauffeur
Vente et entretien de quads
Accessoires et équipements
Concession POLARIS
16420 LESTERPS 05 45 89 25 68/06 75 47 24 40

Boucherie Charcuterie
Simon TORRES
Viandes de 1^{er} choix - Volailles
16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 01 88



TRAUMAT Marc
- Tôlerie, carrosserie, peinture
- Mécanique auto-vente
- Voitures occasions, neuves
- Redressage sur marbre
Rte de Confolens LESTERPS Tél. 05 45 71 01 40



VIGNAUD ELECTRICITÉ
Journard
16420 St Christophe
TEL 05 45 71 54 58
PORT. 06 07 69 39 26

Ent. TISSEUIL Robert
Plâtrerie - Isolation
Peinture - Papier Peint
Revêtements sols et murs
16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 05 29 - Fax 05 45 71 02 58

TRAVAUX AGRICOLES
SAVY Louis
SAVY Jérôme
Curage de Bergerie et d'Étables BOB CAT
Pulvérisation et Épandage d'engrais "Moto quad"
16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54

Daniel CHANSIGAUD
Électricité - Ménager - Dépannage
Sanitaire - Zinguerie - Chauffage - Ramonage
16420 ST-CHRISTOPHE
☎ 05 45 71 08 16

Société Forestière Beau
Gérard HUET
Exploitation Forestière - Scierie - Piquets
Courrières - 16220 MONTBRON
Tél. 05 45 70 76 63 - Fax. 05 45 70 73 41

Café - Restaurant
Les Tilleuls
16420 LESTERPS - 05 45 30 21 81
• Menu ouvrier • Menu gastronomique
• Carte, pizza • Réception, banquet
www.restaurant-charente-limousine.com



allez et c^{nc} Jean-Marc DUPUY
Directeur d'Agence
E-mail : allez.chasseneuil@allez.fr
La Nautière - 16270 Chasseneuil-sur-Bonnieure
Tél. 05 45 39 50 52 - Fax 05 45 39 69 75
Construction de Réseaux de Distribution d'Énergie
Pose mécanisée - Forages - Électricité industrielle - Éclairage public et festif - Postes - Signalisation

Ets ROY
Pulsat Électricité - Électroménager - Chauffage
Sanitaire - Fuel Domestique
CHABANAIS Tél. 05 45 89 33 40
BRIGUEUIL Tél. 05 45 71 02 83

SARL Ateliers VIGNAUD
MENUISERIES - CHARPENTE - ESCALIERS - COUVERTURE
RÉNOVATION - MENUISERIES ANCIENNES
Port. 06 85 12 64 37
Menuisiers de Pères en Fils depuis 1870
«Le Marouin» - 16500 Esse - ☎ 05 45 84 05 53 - Fax 05 45 84 15 57

ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - DÉPÔT DE PAIN
Marinette FIXE-GANTEIL
Ouvert tous les jours de 8h30 à 19 h 30 - le Dimanche de 8h30 à 12h30
LESTERPS - Tél. 05 45 71 08 75 - Fax 05 45 71 52 16



MATÉRIAUX
Yves RAMA
Magasin et Exposition
Z.A.E. La Croix Saint-Georges - 16500 CONFOLENS - Tél. 05 45 84 16 35



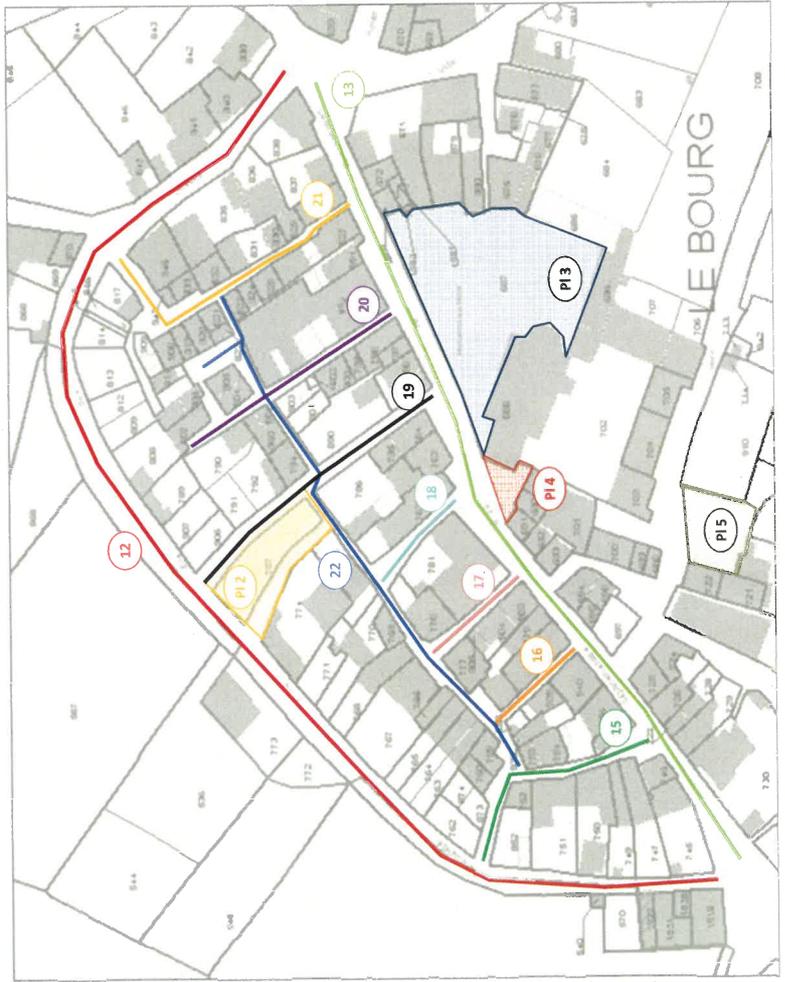
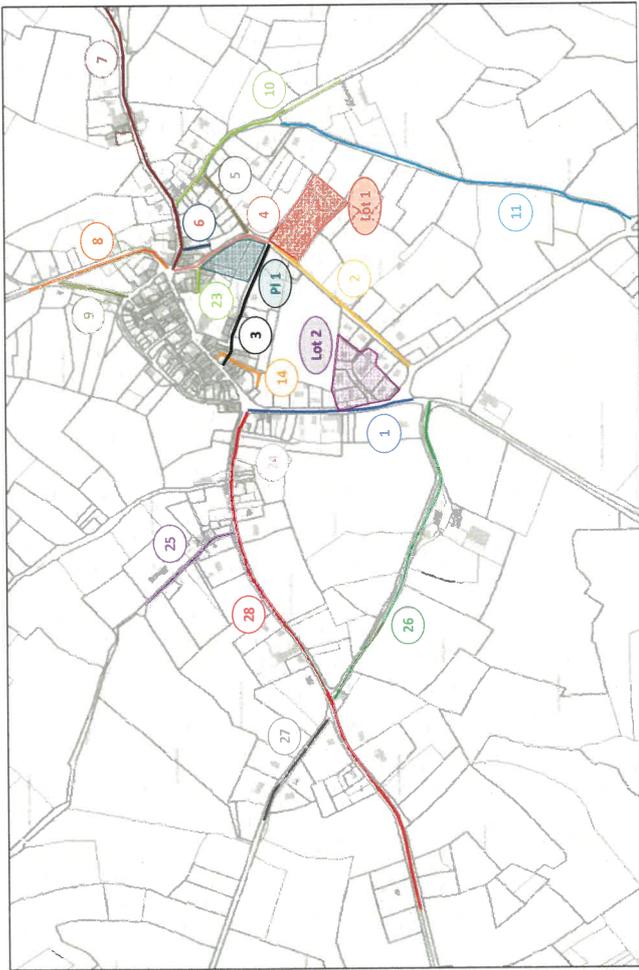
LOCATION DE TIVOLIS
Louis SAVY
pour vos :
Fêtes, Banquets, Noces, Réceptions, etc.
16420 LESTERPS - T. I. 05 45 71 00 54 - 06 15 39 37 00



PEINTURE DÉCORATION
RAVALEMENT DE FAÇADES
PLAQUES DE PLÂTRE
Dominique BOULLANGER
Tel. 06 25 09 13 17 16420 LESTERPS



DENOMINATION DES RUES, PLACES ET LOTISSEMENTS



N°	NOM DE LA RUE
1	Route de Brigueuil
2	Route du stade
3	Rue de la mairie
4	Rue des murailles
5	Rue des jardins
6	Venelle du champ de foire
7	Route de Saint-Christophe
8	Route de Brillac
9	Chemin de la voie romaine
10	Route des Vallades
11	Chemin de la cuirasse d'or
12	Route des fossés
13	Rue de l'abbatiale
14	Rue des lavoirs
15	Rue de la fontaine Royal
16	Rue de la tour
17	Rue Jourdain 1 ^{er}
18	Rue du clocher
19	Rue Saint-Pierre
20	Rue du chai
21	Ruelle de la Seytarade
22	Rue traversière
23	Passage des marchands
24	Impasse des écoles
25	Impasse du château d'eau
26	Route de Tatelard
27	Route d'Esse
28	Route de Confolens

N°	NOM DE LA PLACE
PI 1	Place du champs de foire
PI 2	Place St Gaultier
PI 3	Place des tilleuls
PI 4	Place du parvis
PI 5	Place des viviers

N°	NOM DU LOTISSEMENT
Lot 1	Lotissement La Joue
Lot 2	Lotissement La Naute

Exemples d'un numéro et d'une plaque :

